

bimensuel n° 58 : 8 décembre 1999

DÉPARTEMENT  
DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION

3 rue de Valois  
75042 Paris Cedex 01

3615 Culture  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

Culture  
Communication

# LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture  
et de la communication

L'aile Paris du Palais de Chaillot. Cliché Jérôme Saint-Loubert



**DOSSIER :**  
**LA CITÉ DE  
L'ARCHITECTURE  
ET DU PATRIMOINE**

**ET AUSSI :**  
**CÉLÉBRATIONS DU PASSAGE  
À L'AN 2000 : L'UNIVERSITÉ  
DE TOUS LES SAVOIRS /  
LE MUSÉE AU SERVICE  
DES PUBLICS**

ISSN 1255 - 6270

## sommaire

### 02/ACTUALITÉ

#### L'université de tous les savoirs

366 leçons pour mieux comprendre le monde

### 04/

#### Le musée au service des publics

Un compte-rendu de deux journées de rencontre

### 07/DOSSIER

#### La Cité de l'architecture et du patrimoine

Une réponse aux questions que se pose le public sur l'environnement bâti

### 12/

#### Conférence franco-américaine des musées régionaux

Création d'échanges culturels et scientifiques

### 15/

#### Un céderom fait revivre le Paris médiéval

Paris 1313, le disparu de Notre-Dame

### 16/PORTRAIT

#### Un mastère multimédia à l'École des beaux-arts

Un entretien avec Agnès Renié, lauréate de la promotion 1999

Directeur de la publication Marc Sadaoui. Rédacteur en chef Jean-Paul Ciret. Rédaction Paul-Henri Doré 01.40.15.83.65. Sophie de Castelnaou 01.40.15.82.95. Comité de rédaction : Elisabeth Amram, Jacques Bordet, René Bouvet, Anne Debailleux, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Martine Lehmann, Laurent Maillaud, Catherine Merlhlot, Jean-Marc Richet. Conception graphique : Jeanne Verdaux-Paris/NY. Impression Maulde et Renou. N° de commission paritaire 1290 AD. nouvelle série. le numéro 2. F. Tirage 34 000 ex. Pour recevoir la lettre d'information adresser une demande écrite au DIC, ministère de la culture et de la communication, 3 rue de Valois 75042 Paris cedex 01, télécopie : 01.40.15.87.05, minitel : 3615 Culture, internet : <http://www.culture.gouv.fr>

# L'UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

## 366 leçons pour mieux comprendre notre monde



Claude Allègre, Catherine Trautmann et Jean-Jacques Aillagon  
Photo : Farida Bréchémier

Le 23 novembre dernier, Catherine Trautmann, Claude Allègre et Jean-Jacques Aillagon ont présenté à la presse *L'Université de tous les savoirs*, un projet éducatif et culturel ambitieux qui s'inscrit dans le cadre des célébrations du passage à l'an 2000.

#### Conservatoire national des arts et métiers

(amphithéâtre Painlevé)  
292 rue Saint-Martin  
75003 Paris

L'accès aux conférences est libre. Les conférences auront lieu tous les jours de semaine à 18h30 et les samedis et dimanches et jours fériés à 11h

La conception et l'organisation de *L'Université de tous les savoirs* sont assurées par Yves Michaud, professeur de philosophie à l'université de Paris I.

Renseignements et programme complet :  
Mél : [utls@celebration2000.gouv.fr](mailto:utls@celebration2000.gouv.fr)  
Site internet :  
<http://www.2000enfrance.com>

L'université de tous les savoirs est une série de 366 conférences données tout au long de l'année 2000 sur tous les aspects de la connaissance humaine par des spécialistes majeurs du monde francophone. Ces conférences s'efforceront de faire le point des connaissances et de leurs développements prévisibles dans les prochaines années.

#### La programmation s'articule en trois temps

>> Jusqu'à la mi-juin 2000, les conférences porteront sur la vie, les espèces et l'évolution, l'homme dans sa nature biochimique, la génétique, le cerveau et les comportements humains, puis la vie humaine dans ses manifestations démographiques, sociales et politiques.

>> De la mi-juin à la fin août 2000 se déroulera une université scientifique d'été qui abordera les mathématiques, la terre, les étoiles et l'espace, la physique, la matière chimique.

>> De la fin août 2000 à fin novembre seront étudiés la transmission éducative, les technologies nouvelles, les énergies et les matériaux du futur, les risques industriels et les pollutions et enfin l'état politique et culturel de la planète.

Une des originalités du projet est de laisser libre la programmation du mois de décembre 2000 qui sera faite à partir des réactions du public.

#### Une large consultation du monde scientifique

La conception et le choix des thèmes des conférences ont été précédés d'une large consultation du monde scientifique français et francophone : organismes de recherche scientifique, Académie des sciences, directions scientifiques des grandes écoles, le monde universitaire, un grand nombre de directeurs scientifiques des grandes entreprises et groupes industriels, des hommes d'entreprise dans le secteur du management, de la gestion des ressources humaines, de l'innovation, de l'économie et de la finance.

#### Le savoir au profit de tous

Les conférences se tiendront au Conservatoire national des arts et métiers. Elles s'adressent à un public national et international, et seront diffusées en temps réel ou retransmises en différé. Le réseau de Radio France, *Le Monde*, *Télérama*, RFI participent à l'opération. Par ailleurs, une retransmission en audio et vidéo sur le réseau multicast de l'internet sera assurée et rendue accessible notamment via satellite dans le cadre de services mis en place par le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

# À LA DÉCOUVERTE DE L'HOMME

## Les 166 premières leçons

1<sup>er</sup> >> 5 janv.**Qu'est-ce que la vie ?**

La vie, F. Jacob / La vie, origine et distribution possible dans l'univers, A. Brack / La chimie du cerveau, J-P Changeux / L'identité génétique, A. Danchin / L'origine de l'homme à partir des chromosomes, B. Dutrillaux

6 &gt;&gt; 13 janv.

**Diversité de la vie**

Biodiversité, J-C Mounolou / Co-évolution, C. Combes / Dialogue moléculaire des symbioses, J. Denarié / Usine chimique végétale, A-M Boudet / Bases génétiques de l'évolution humaine, A. Langaney / Homme préhistorique, C. Cohen / La dynamique du globe contrôle-t-elle l'évolution des espèces, V. Courtillot / Climats et paysages de l'ère préhistorique, S. Jousseaume

14 &gt;&gt; 22 janv.

**Le savoir, la technique et l'éthique**

Mathématiques et réalité, V. Arnold / L'expérience dans les sciences, modèles et simulation, D. Parrochia / La théorie de l'évolution, J. Gayon / Rationalité et raisonnement, G-G Granger / Expertise scientifique et débat démocratique, P. Boistard / L'autonomie de la technique, G. Hottois / Liberté de recherche et éthique de l'expérimentation, A. Fagot-Largeault / Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ? J. Bouveresse / L'appropriation du vivant, B. Chevassus

23 &gt;&gt; 26 janv.

**Aspects du développement humain**

Maîtrise de la reproduction, R. Frydman / Développement embryonnaire, A. Prochiantz / Développement de l'intelligence chez l'enfant, O. Houdé / Vieillesse et hormones stéroïdes, E-E Baulieu

27 &gt;&gt; 31 janv.

**Où mène la génétique ?**

Le séquençage du génome, J. Weissenbach / Le clonage animal et humain, J-P Renard / Transgénèse, mutagenèse et génomique fonctionnelle, P. Chambon / Les transferts de gènes et la transgénèse, L-M Houdebine / Les enjeux éthiques de la génétique, A. Kahn

1<sup>er</sup> >> 9 fév.**Le cerveau, les comportements et les passions**

Les fonctions cérébrales, M. Jeannerod / Les bases de l'activité neuronale, P. Ascher / Le cerveau de la connaissance, B. Mazoyer / Le sommeil, M. Jouvet / Le cerveau des affects et des émotions, P. Karli / Le sexe, S. Stoleru / Le cerveau et le mouvement, A. Berthoz / Stress et développement, R. Jouvent / Les toxicomanies, B. Roques

10 &gt;&gt; 11 fév.

**L'homme face à l'animal**

Les relations entre l'homme et l'animal, J-Y

Goffi / L'intelligence de l'animal, J. Vauclair

12 &gt;&gt; 19 fév.

**Les signes et le sens**

L'apprentissage du langage, A. Christophe / Linguistique et formalisation, B. Laks / La linguistique descriptive au 20<sup>e</sup> siècle, C-B Benveniste / Renouveau et perspectives sur la langue française, B. Cerquiglini / Linguistique et informatique, L. Danlos / Le sens, O. Ducrot / Le langage des signes et des images, J. Fontanille / La communication du sens, D. Sperber

20 &gt;&gt; 22 fév.

**Justice, responsabilité et contrat**

Les fonctions rituelles de la justice, A. Garapon / La responsabilité et ses transformations, G. Viney / La contractualisation de la société, A. Supiot

23 &gt;&gt; 27 fév.

**Démographie, croissance et mondialisation**

Qu'est-ce que la démographie ? F. Héran / La mesure de l'homme, J. Veron / Démographie et mondialisation, J. Vallin / Migrations et tensions migratoires, M-L Levy / Démographie et croissance, J-C Chesnais

28 fév &gt;&gt; 7 mars

**Alimentation, cuisine et usines**

Sociologie de l'alimentation, C. Fischler / cuisine et chimie, H. This / Animal et alimentation, M. Guillou / Les aliments de demain, G. Pascal / Quel avenir pour l'agriculture intensive ?, J. Boiffin / Chimie et protection des plantes, R. Douce / La pêche et l'exploitation halieutique, P. Cayré / L'obésité, P. Froguel / Bons et mauvais microbes, R. Ducluzeau

8 &gt;&gt; 15 mars

**Perspectives sur les maladies**

Virus et sida, L. Montagnier / Les maladies infectieuses, P. Sansonetti / Le cancer, M. Yaniv / Les maladies cardio-vasculaires, P. Corvol / Les maladies neurodégénératives, A-L Benabid / Les maladies mentales et les dépressions, J. Guyotat / Les allergies, B. David / Les prions, D. Dormont

16 &gt;&gt; 26 mars

**Comment nous soignerons-nous ?**

L'imagerie médicale, P. Cozzone / Les bases génétiques des maladies et le diagnostic génétique, J-L Mandel / Les thérapies génétiques, O. Danos / Les médecines nucléaires, J-Y Devaux / La chirurgie reconstructrice, E. Arnaud / Les greffes et les xénogreffes, D. Houssin / La chimie thérapeutique ou pharmaceutique, T. Sévenet / L'immunologie et la résistance aux antibiotiques, P. Kourilsky / La consommation des médicaments, C. Le Pen / La maîtrise des handicaps, P. Denormandie / Pouvoir sur la vie, la mort, et régulation juridique, M-A Hermitte

27 &gt;&gt; 30 mars

**Santé, industrie et solidarité**

Le médecin et ses malades, D. Sicard / L'hôpital et son avenir, G. Bernfeld / Systèmes de santé et protection sociale, G. Johanet / Chimie pharmaceutique industrielle et santé, G. Brisson

31 mars &gt;&gt; 7 avril

**Y a-t-il encore des sciences humaines ?**

Philosophie de l'esprit et sciences cognitives, P. Jacob / La psychologie, F. Parot / Le raisonnement sociologique, J-C Passeron / L'économie comme science et comme politique, S-C Kolm / L'histoire, J. Le Goff / L'ethnologie et l'anthropologie sociale, J. Bazin / La géographie, M. Roncayolo / L'histoire de l'art, H. Belting

8 &gt;&gt; 11 avril

**L'homme, ses milieux et ses territoires**

Les savoirs géographiques vernaculaires, B. Collignon / Cartographie et systèmes d'information géographique, Y. Guermond / Les espaces de la mondialisation, C. Grataloup / Les repères : identité, réseaux, territoires, les paysages et la diversité culturelle, M. Grésillon

12 &gt;&gt; 19 avril

**La ville globale**

La mégapolisation, J. Monnet / L'urbanisme, F. Ascher / Le devenir des villes et la modélisation, D. Pumain / Sécurité et insécurité urbaines, A. Bauer / transport, énergie et vitesses, J-P Orfeuill / Transports aériens et contrôle du trafic, J-C Ziv / Le tourisme, J-D Urbain / Les rythmes urbains, O. Mongin

20 &gt;&gt; 25 avril

**La connaissance de l'histoire**

Qu'est-ce que l'histoire culturelle ?, P. Ory / L'archéologie entre histoire et patrimoine, A. Schnapp / L'histoire saisie par le genre : féminisme, queer theory..., M. Perrot / L'histoire dans les subjectivités individuelles, A. Corbin / Bilan critique de l'histoire économique et sociale, G. Crossick / L'histoire vue d'ailleurs, H. Ninomiya

26 avril &gt;&gt; 2 mai

**Production et circulation des richesses**

Economie et innovation, J-H Lorenzi / Marché et concurrence, E. Alphandery / Les cycles économiques, P-A Muet / Mondialisation économique et financière, C. Wyplosz / Le consommateur roi, R. Rochefort / Les économies émergentes, P. Krugman / Les économies informelles, P. Engelhardt

3 &gt;&gt; 8 mai

**Visages de l'association**

La propriété sociale, R. Castel / Les asso-

ciations, M. Barthelemy / Les groupes, M. Maffesoli / La médiation et les médiateurs, J-F Six / L'identité, Z. Bauman / Multiculturalisme, pluralisme et communautarisme, W. Kymlicka

9 &gt;&gt; 15 mai

**Familles et générations**

Anthropologie de la famille, F. Héritier / La famille et le couple, F. de Singly / Famille, droit et filiation, C. Labrusse / Égalité et pouvoir entre les sexes, G. Fraisse / les âges de la vie, X. Gaullier / Le rapport entre les générations, L. Chauvel / Assurance et retraite, D. Kessler

16 &gt;&gt; 20 mai

**Demain quel travail ?**

L'évolution du travail et les marchés du travail, B. Brunhes / L'évolution du droit du travail, F. Gaudu / Qualification, déqualification et computer literacy, E. Benhamou / Le management d'hier et de demain (la corporate governance), M. Friedlander / La gestion des personnes et le pouvoir dans l'entreprise, la loyauté dans l'entreprise, B. Berthon

21 &gt;&gt; 29 mai

**Nouveaux visages de l'entreprise**

La nouvelle économie, M. Castells / L'évolution du commerce mondial et le marché, J-L Gombeaux / Nouveaux cycles et nouvelle croissance économique, M. Didier / Le nouvel actionariat et les fonds de pension, E. Cohen / La concentration et ses limites, J-M Chevalier / Les nouveaux visages du commerce et les nouveaux moyens de paiements / Supply chain management, logistique et entreprise virtuelle, L. Grégoire / Les transferts de technologies, D. Roux / Les risques industriels

30 mai &gt;&gt; 8 juin

**Nations, violence, communication et sport**

Le pouvoir, C. Lefort / La notion de citoyenneté, E. Picard / Géographie, pouvoir et géopolitique, R. Kleinsmager / La construction historique de la nation, G. Noiriel / Violence et conflit, Y. Michaud / L'évolution des inégalités, D. Cohen / Le besoin de sécurité, F. Ocqueteau / La démocratie électronique, T. Leterre-Robert / Sport, politique et société, P. Boniface / Propagande, publicité, information et désinformation, S. Tisseron

9 &gt;&gt; 14 juin

**Quels rôles pour l'État ?**

Etats et souveraineté, B. Stern / Le service public et ses missions, M. Rocard / Régulation et rôle de l'État / La déréglementation, C. Stoffaës / La responsabilité de l'État, O. Cayla / Le sens de la laïcité, F. Champion

# Colloque

## LE MUSÉE AU SERVICE DES PUBLICS

### « Les musées rivalisent d'inventivité pour conquérir de nouveaux publics »

Deux journées de rencontre et de dialogue, organisées à l'École du Louvre par le département des publics de la direction des musées de France, ont été, les 14 et 15 octobre 1999, consacrées aux actions mises en œuvre par les musées pour mieux répondre aux attentes de leurs visiteurs.

#### Entretien avec Françoise Wasserman

chef du département des publics  
de la direction des musées de France

**Lettre d'information :** Quelle leçon principale avez-vous tirée de ces deux journées ?

**F W :** Ce qui nous a le plus impressionnés, c'est le nombre important des participants. Nous avons, pendant ces deux journées, accueilli des représentants de l'administration, des attachés de presse, des chercheurs, des étudiants de l'École du Louvre, des membres de l'éducation nationale, dont certains sont d'ailleurs, comme vous le savez, détachés dans les musées... mais aussi et surtout - pour plus de 60% - des conservateurs et des responsables de services des publics. Cela montre à quel point notre colloque correspondait à une attente de leur part.

**L I :** Le colloque va-t-il avoir des suites ? Lesquelles ?

**F W :** Nombreux ont été les participants à souhaiter lui donner un prolongement immédiat en créant des groupes de travail pour continuer la réflexion sur tel ou tel thème et ainsi pérenniser la démarche initiée au cours de ces deux journées. Ainsi un groupe s'est-il spontanément constitué pour travailler sur la relation entre éducation et œuvre d'art dans le musée... et un autre, pour continuer à réfléchir sur la connaissance des attentes des publics.

**L I :** La volonté d'élargir les publics a été pendant ces deux journées fréquemment évoquée. Ouvrir les musées à des gens qui, pour le moment, ne les fréquentent pas est-il devenu une préoccupation générale ?

**F W :** Il est en effet très clair que les musées français, quelles que soient leur localisation, leur tutelle et leur thématique, s'interrogent tous désormais sur la notion d'intégration sociale et sur le rôle que, sans déroger à leur vocation culturelle, ils peuvent jouer dans ce domaine. Le musée, par définition, doit s'adresser à tous et très nombreux sont donc aujourd'hui les établissements qui cherchent à s'ouvrir à d'autres publics. Ils utilisent pour ce faire un certain nombre d'outils qui sont

à leur disposition et tout particulièrement la gratuité, un dimanche par mois, dans les musées nationaux et les monuments nationaux qui vient d'être décidée par Catherine Trautmann à partir de janvier, horaires d'ouverture, tarifs spéciaux, passeports inter-musées, inter-régions, inter-européens, chèques-vacances, etc. mais rivalisent aussi d'énergie et d'inventivité pour aller à la conquête de nouveaux publics. Plusieurs musées nous ont décrit, au cours de ces deux journées, les actions très diverses qu'ils mettent en œuvre dans ce but, n'hésitant pas souvent à sortir des murs du musée pour aller chercher ces nouveaux publics là où ils sont.

**L I :** Cette préoccupation ne risque-t-elle pas d'amener en contrepartie à délaisser un peu les publics habituels ?

**F W :** Non, les musées savent aujourd'hui s'occuper des publics qui ont l'habitude de les fréquenter. Ils savent les accueillir et leur proposer les services, les expositions et les animations qui correspondent à leur attente. La conquête de nouveaux publics ne se fera pas au détriment des publics déjà acquis. Publics fidèles, publics nouveaux : ne doit-on pas - au demeurant - dépasser cette dichotomie ?

**L I :** Créer un service des publics, c'est certainement nécessaire. Mais est-ce toujours possible ?

**F W :** Tous les chefs d'établissement souhaitent disposer d'un service des publics. Mais il est vrai que se doter d'une telle structure ne va pas toujours sans difficultés, notamment lorsqu'il s'agit de créer des postes. Que pouvons-nous faire ? Dire aux chefs d'établissement qu'ils ont raison de vouloir créer un tel service et les soutenir en les aidant à mettre en évidence auprès de leur autorité de tutelle le rôle économique et social du musée. Les emplois-jeunes constituent, de ce point de vue, une incontestable opportunité pour les collectivités territoriales. A condition qu'elles jouent le jeu, c'est-à-dire forment ces jeunes et pérennisent leurs emplois au bout de cinq ans...

**L I :** A l'issue de ces deux journées, pensez-vous que la prise de conscience s'est faite et que tout le monde est désormais convaincu de la nécessité pour chaque musée de mettre en œuvre une politique culturelle dynamique ?

**F W :** Tous ceux qui étaient présents en étaient convaincus. Et, de façon plus générale, il me semble que chacun s'accorde aujourd'hui à considérer que la rédaction d'un projet scientifique et culturel et la mise en œuvre d'une politique dynamique des publics sont au cœur du développement des musées. La prise de conscience s'est faite. Mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'elle s'inscrive dans la réalité. Il n'y a pas si longtemps, un musée, c'était une collection et une conservation face à face. On sait maintenant que, outre ces deux éléments, il en existe un autre, fondamental : le public... ou plutôt les publics.

Les actes du colloque seront publiés par le département des publics, de l'action éducative et de la diffusion culturelle au premier trimestre 2000.

## LE MUSÉE FACTEUR D'INTÉGRATION SOCIALE

De très nombreux établissements - conscients du rôle d'intégration sociale qui peut être le leur - multiplient les initiatives pour permettre à des populations qui n'avaient jusqu'alors jamais poussé la porte d'un musée de profiter de ces exceptionnels lieux de mémoire, d'enseignement et aussi de plaisir.

Toutes ces actions, très diverses et menées en direction de publics eux-mêmes très divers, participent à la lutte contre les inégalités et aident à l'intégration, en renforçant le sentiment d'appartenance à une même collectivité.

Ont été notamment évoquées, au cours des journées des 14 et 15 octobre, les actions mises en œuvre par :

**Le Musée national du château de Pau**

Le musée national du château de Pau a noué des relations privilégiées avec des partenaires associatifs œuvrant dans le domaine de l'intégration, dont La maison des femmes du Hédas. Et, en 1999 a été lancé, dans le cadre d'une action d'alphabetisation des communautés immigrées, un projet préparé en commun par le musée et par cette association.

Le guide du musée a été élaboré par vingtaine de femmes originaires de quinze pays différents. Sa rédaction a permis d'ouvrir à chacune de ces personnes, quelle que soit son origine et quel que soit son rapport à l'écriture, une démarche d'accès au savoir induite par la découverte progressive du musée.

Le guide, traduit dans les langues des différentes communautés représentées, sera prochainement mis à la disposition du public.

**Le musée national de la voiture et du tourisme de Compiègne**

Le projet *Un moteur pour démarrer*, mis en œuvre depuis 1997, est destiné à des jeunes en difficulté scolaire ou sans emploi et à des adultes en réinsertion et consiste à restaurer et remettre en état de marche des voitures anciennes, qui feront ensuite, en l'an 2000, le tour des régions de France.

Plus de vingt établissements scolaires et communes de la Région Picardie, ainsi que la ville d'Achères, dans les Yvelines, participent déjà ou étudient leur participation à ce projet, dont la démarche, fondée sur un étroit partenariat entre le musée, l'école, les collectivités locales et territoriales et le monde économique et industriel, vise à la création d'un véritable réseau croisant culture, formation, solidarité, et environnement.

Parallèlement à la mise en œuvre de ce projet, sont organisées des résidences d'artistes (sculpture et photographie).

**Le musée d'art et d'histoire de Saint-Denis**

L'objectif de l'équipe pédagogique du musée est de s'adresser à tous les publics, de la crèche aux associations de personnes âgées, en passant par les étudiants, les touristes ou les détenus de maison d'arrêt.

Dans ce but, elle multiplie les dispositifs et les parcours adaptés aux différents publics... et s'efforce de créer le plus grand nombre possible d'espaces d'échange et de parole, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du musée.

Ce faisant, elle permet à l'établissement de participer à la lutte contre les inégalités, l'exclusion, l'isolement... et de renforcer le sentiment d'apparte-

nance de populations très diverses à une même communauté.

**Le musée Léon Dierx, à Saint-Denis de la Réunion**

Un atelier artistique a été créé réunissant à intervalles réguliers pendant deux ans un groupe d'enfants réunionnais et une artiste autour d'une œuvre de Picasso, *Masque*, bronze édité par Ambroise Vollard et conservé au musée Léon Dierx depuis 1947.

L'un des aspects de l'aventure a consisté à faire participer à ce groupe des enfants très différents - deux d'entre eux connaissent d'importantes difficultés psychologiques - et à accompagner les évolutions de leur perception de l'œuvre.

Une publication réalisée en commun rendra compte de ce tête-à-tête entre des enfants réunionnais et une œuvre d'art. L'expression des enfants y sera respectée, y compris dans sa maladresse. Le texte sera traduit en créole.

**Le musée Barrois, à Bar-le-Duc**

Le principe de base des stratégies mises en œuvre par le musée est simple : au lieu d'attendre bien à l'abri entre ses murs, il va à la rencontre des publics en allant sur le terrain de leurs pratiques et de leur vie, en s'associant à des partenaires institutionnels (comité de quartiers, centres sociaux, P.J.J.) ou en travaillant avec des réseaux plus informels (femmes turques...)

Parce que l'institution fait peur et intimidé, il faut lui donner un visage (ou un nom), la démystifier et montrer qu'elle peut être un outil au service de tous permettant d'accéder à la connaissance et d'apporter des

réponses à leurs questionnements.

**Musée Picasso, à Antibes**

L'exposition *L'Art médecine* a été présentée, en 1999 au musée. Mais une partie des œuvres a également été montrée au centre hospitalier d'Antibes.

Parmi ces œuvres figuraient notamment les objets relationnels de Lygia Clark qui étaient disponibles à la manipulation tant pour les malades que pour les personnels et les visiteurs de l'hôpital.

D'autres œuvres, celles de Claire Roudenko-Bertin, ont été installées sur le site de l'hôpital (cabinet de consultation d'un médecin, espace d'accueil, espaces verts, espaces souterrains). Claire Roudenko-Bertin est restée sur place pendant quinze jours pour préparer son travail et répondre à toutes les interrogations des malades, des personnels soignants, des visiteurs...





Honoré Daumier, Les gens de justice. Maître Chapotard lisant dans un journal judiciaire l'éloge de lui-même par lui-même... 26 mars 1846

#### LE PREMIER BAL DE L'AN 2000

**8 et 9 janvier à la cité de la musique**

Pour fêter le début du prochain millénaire, la cité de la musique a proposé à Michel Reilhac (l'initiateur du bal moderne) et au chorégraphe José Montalvo de s'associer pour offrir au public une grande fête dansée et chantée : dans un premier temps, les participants apprendront la chanson de Wasis Diop Draman, puis quelques pas de danse spécialement conçus pour l'événement.

90 F.

Cité de la musique

75019 Paris

salle des concerts

Réservations : 01.44.84.44.84

#### EXPOSITION / PUBLICATION

**La justice, de Daumier à nos jours**

**Jusqu'au 30 janvier à l'Isle-Adam**

Honoré Daumier (1808-1879) est un précurseur de la caricature politique et sociale.

Cette exposition rend compte de la force et de l'actualité de son expression graphique. Outre les dessins de Daumier, une série de peintres et dessinateurs ayant représenté le théâtre judiciaire sont exposés : Toulouse-Lautrec, Manet, Faizant, Pancho...

Un livre accompagne l'exposition.

Il est réalisé en coédition

par les Editions Somogy

et l'association des amis

d'Honoré Daumier.

Préfacé par Jean Lacouture,

il comporte les avant-propos

d'Elisabeth Guigou,

Catherine Trautmann

et Christian Poncelet.

192 pages, 170 illustrations, 250 F

Renseignements :

centre Henri Lartigue

31 Grande rue, 95290 l'Isle-Adam.

Téléphone : 01.34.08.02.72

#### DROITS D'AUTEURS

**Respect des droits des créateurs**

Un accord a été signé le 17 novembre 1999 entre le ministre de l'éducation nationale et le centre français d'exploitation du droit de copie concernant les pratiques de reprographie dans les lycées et collèges. Un protocole d'accord avait également été signé fin 1998 avec la conférence des présidents d'universités. Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication s'est félicitée de ces accords qui démontrent un comportement exemplaire du ministère de l'éducation nationale et du milieu enseignant pour respecter les droits légitimes des créateurs. Ils sont significatifs de la volonté du gouvernement de poursuivre dans la voie de la contractualisation de l'utilisation des œuvres protégées dans les services publics.

#### BIBLIOTHÈQUES, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Télé-procédures administratives, télé-travail, accès direct à l'information... En rapprochant les populations rurales de tous ces services jusque-là réservés aux zones urbaines, les *Nouvelles technologies de l'information et de la communication* (NTIC) participent à l'aménagement du territoire. Conscient de cet enjeu, *Aquitaine Europe Communication*, en partenariat avec la DRAC et le SGAR, propose une étude téléchargeable (au format PDF) sur son site internet : « L'intégration des NTIC dans les bibliothèques publiques des villes rurales et moyennes : la société de l'information au service du citoyen ». Cette étude permet de découvrir notamment les nouveaux services que peut offrir une médiathèque en milieu rural, les obligations techniques et financières, un ensemble de recommandations pratiques. Par ailleurs, l'AEC a été appelée à rejoindre le projet européen LIBERATOR qui propose aux bibliothèques rurales d'accéder aux NTIC.

**Site internet de l'AEC :**

<http://www.aecom.org>

**Site internet de Liberator :**

<http://www.liberator-aquitaine.org>

#### PUBLICATION

**PUCK, la marionnette et les autres**

A travers une série d'articles à caractère historique ou ancré dans la pratique contemporaine en Europe, en Afrique et en Amérique latine, ce numéro de PUCK s'interroge sur la place du théâtre de marionnette, sur son public.

111 pages, 120 F.

Publication de l'institut international de la marionnette

7 place Winston Churchill

08000 Charleville-Mézières

Téléphone : 03.24.33.72.50.

Télécopie : 03.24.33.72.69.

Mél : [institut@marionnette.com](mailto:institut@marionnette.com).

Site internet :

<http://www.marionnette.com>



#### PUBLICATION

**Saint-Malo - Paramé, urbanisme et architecture balnéaire**

Cet ouvrage de Gaëlle Delignon porte sur le patrimoine balnéaire de Saint Malo.

Edité aux Presses universitaires de Rennes, il a été réalisé avec le concours de la DRAC Bretagne (Service de l'Inventaire).

Cette édition fait suite à une étude d'inventaire thématique achevée en 1997, dont les dossiers sont désormais consultables, notamment grâce à la base de données MERIMEE (132 notices informatiques).

Renseignements :

Téléphone : 02.99.29.67.61



## DOSSIER

Ministère de la culture  
et de la communication

# LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

La Cité de l'architecture et du patrimoine, dont Catherine Trautmann vient d'annoncer la création, est le premier d'une nouvelle génération d'équipements culturels, au nombre desquels on comptera notamment le Centre de la jeune création pour les arts plastiques. Nouvelle génération, parce que, à une structure muséale classique, ces établissements allieront la dimension d'animation culturelle. Apportant une solution à la carence que connaissent, en matière de diffusion, l'architecture et le patrimoine, la Cité a pour objectif de répondre aux questions sur l'environnement bâti que se pose un large public. Associant la présentation des réflexions contemporaines les plus radicales et la remémoration des pages majeures de l'histoire de l'architecture, la Cité a aussi une vocation culturelle : elle doit renouer le dialogue entre les citoyens et les professionnels qui conçoivent leur environnement quotidien.

## CATHERINE TRAUTMANN

« La Cité de l'architecture  
et du patrimoine doit être un lieu  
d'échanges et de confrontation »

Une étape décisive vient d'être franchie avec la remise du programme détaillé de la Cité de l'architecture et du patrimoine par Jean-Louis Cohen. On oublie trop souvent que la première pratique culturelle offerte à tous est celle de la déambulation libre dans la ville, où l'architecture est un livre d'histoire à ciel ouvert, un support identitaire majeur. « L'architecture est un art que tout le monde devrait apprendre, parce qu'il intéresse tout le monde » écrivait, il y a un siècle, John Ruskin. Mais comment rêver encore d'une ville citoyenne, si les maîtres de l'art de construire aujourd'hui ont eux-mêmes perdu la compréhension de cette culture partagée et actualisée de l'espace bâti ?

Ces préoccupations sont au centre de la politique que je mène au sein du gouvernement et dans les instances européennes afin que l'architecture soit abordée comme un fait de culture et un vecteur de civilisation, comme une activité d'intérêt public, selon les termes de la loi de 1977, comme le produit de choix collectifs, et non dans sa seule dimension économique et marchande.

Par ailleurs, l'ensemble de ce réseau national sera articulé, par l'intermédiaire notamment de la Cité, au réseau européen et mondial en grande effervescence depuis quelques années. La nouvelle Cité

rejoindra ainsi le dispositif européen existant à Francfort, Rotterdam et Barcelone, et répondra aux initiatives récentes ou à venir à Montréal, Vienne, Stockholm, Bruxelles, Glasgow et Rome. La mise en réseau de ces institutions et du tissu associatif international constitue assurément l'un des grands chantiers à venir.

Si le programme qui m'est proposé par les équipes de l'Institut français d'architecture et du Musée des monuments français est en partie redevable de réflexions et de travaux antérieurs, il s'en distingue du fait du mélange des préoccupations architecturale et patrimoniale, dans la logique de la fusion de la direction de l'architecture et de la direction du patrimoine mise en œuvre en septembre 1998. Cette politique ne peut être le seul fait de l'Etat. Il faut des lieux d'échanges et de débats pour tous les publics, pour tous les acteurs.

De surcroît, dans bien des domaines, les cloisonnements, les frontières, les discours construits au fil des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles se déplacent ou se diluent. La création de l'Institut national d'histoire de l'art, la réforme de l'École du patrimoine, la création du musée du quai Branly accompagnent cette évolution du champ des sciences humaines dont la Cité de l'architecture et du patrimoine sera une pièce maîtresse.

LES  
COMPOSANTES  
DE LA CITÉ

**Le principe fondateur de la Cité de l'architecture et du patrimoine n'est pas de créer un collage d'institutions et de départements autonomes et juxtaposés, mais bien de rassembler dans une coopérative de moyens matériels et humains des pratiques complémentaires.**

**LE MUSÉE D'ARCHITECTURE**

Héritier des collections et des galeries du Musée des monuments français, qu'il développe et enrichit, le Musée d'architecture doit devenir un lieu de référence pour le très grand

public, dévoilant les enjeux liés au patrimoine architectural, permettant de saisir les racines historiques des enjeux les plus contemporains de la création architecturale et des politiques urbaines. Il rassemble à cet effet les fonds exceptionnels de moulages, de dessins et de photographies des musées de sculpture comparée et des monuments français, et de nouvelles collections constituées à partir de prêts, de dépôts, de productions audiovisuelles et de nouvelles maquettes. Par ses fonds, dont l'ampleur ira du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, et par son ouverture thématique, ce musée sera unique au monde.

Le programme muséologique sera soumis à la discussion d'un comité scientifique réuni très prochainement.

Le musée d'architecture pratiquera une coopération permanente avec le musée des plans-reliefs, qui dépend de la direction de l'architecture et du patrimoine, et dont les collections consacrées à l'histoire des villes et du paysage constituent un remarquable pendant aux siennes.

**L'AGENCE D'ACTION  
ARCHITECTURALE-INSTITUT  
FRANÇAIS D'ARCHITECTURE**

L'agence d'action architecturale est consacrée à la création architecturale vivante et, plus largement, à la culture architecturale dans la société d'aujourd'hui. Issue de l'Institut français d'architecture, elle constitue la seconde composante majeure de la cité.

Avec l'agence, la Cité prendra sa place de lieu de ressources en

matière d'actualité de l'architecture. Elle s'inscrira dans le réseau des centres d'architecture européens, dont elle constituera un nœud important.

En direction du grand public, l'agence aura vocation à initier des coproductions avec les opérateurs culturels et les médias (télévision).

En direction des professions et des élus, elle développera des programmes de formation et de débat sur l'espace des villes contemporaines et sur la maîtrise d'ouvrage.

En direction de l'enseignement et de la recherche, elle assurera la valorisation des actions innovantes en matière pédagogique et scientifique.

Il est donc proposé de créer un faisceau de programmes thématiques, au sein desquels des



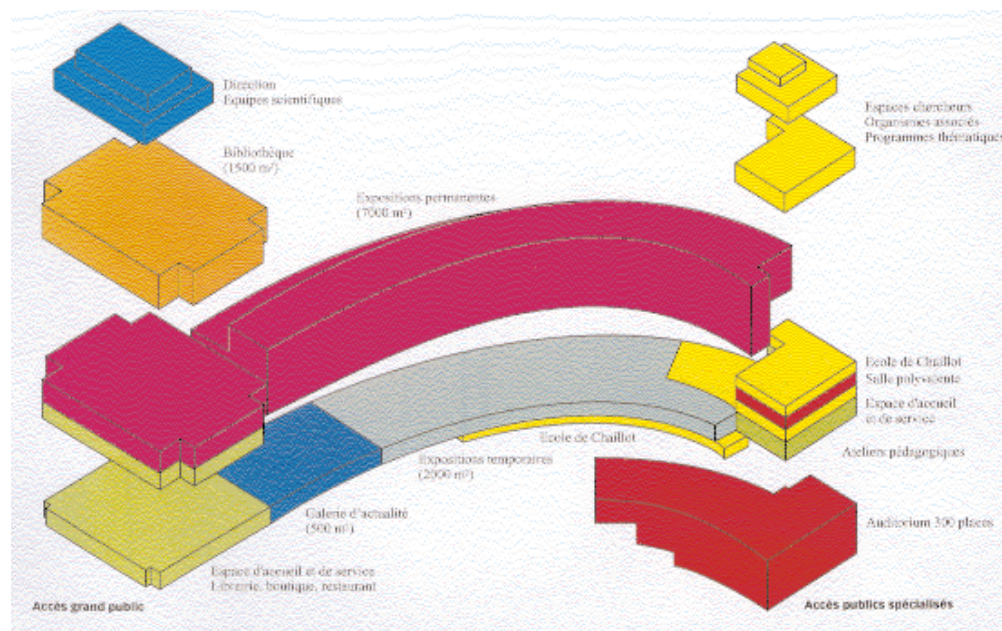
actions complémentaires les unes des autres - séminaires, rencontres, expositions, voyages d'étude, publications - seraient chaînées. Dès le stade de la préfiguration, un programme *projet urbain-projet citoyen*, organisant des sessions annuelles en liaison avec les collectivités locales sera créé, que compléteront progressivement des programmes consacrés aux nouvelles technologies, à l'habitation, aux métropoles et aux cultures urbaines. Les enjeux patrimoniaux seront présents dans ces programmes. Deux groupes de travail se réunissent actuellement pour mieux analyser ces enjeux et les formaliser en actions.

D'autres programmes seront à définir au travers de collaborations interministérielles.

Le premier d'entre eux est le programme d'échange recherche/professions, destiné à accueillir en résidence à la Cité, des professionnels, des enseignants ou des chercheurs, qui y développeraient leurs projets propres pendant une durée allant du mois à l'année.

Le deuxième est le programme de soutien aux études doctorales. La Cité n'entend pas se substituer aux équipes des établissements d'enseignement et de recherche, mais bien compléter leurs actions en leur offrant un cadre de débat et de développement.

Le troisième est le programme de formation permanente, s'adressant en priorité aux architectes et aux écoles d'architecture, ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage.



L'agence poursuivra, en la renforçant et en l'élargissant, l'action entreprise par l'Institut français d'architecture pour rendre compte de et agir sur la production architecturale contemporaine. Elle le fera avec un programme de soutien à la création contemporaine et avec un programme de diffusion, dont la problématique sera informative et critique.

#### LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque/centre de ressources de la Cité, service commun qui intègre une partie des collections rassemblées depuis 1981 à l'Institut français d'architecture et une partie de la documentation du Musée des monuments français, est dans son schéma d'ensemble une véritable création. Consacrée à l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle et à la production la plus récente, ainsi qu'aux politiques et aux techniques du patrimoine, la bibliothèque sera limitée dans sa capacité mais ambitieuse dans les services qu'elle entend offrir au grand public.

Sa capacité ne dépassera pas à terme 50 000 volumes, avec un fort accent mis sur les pério-

diques internationaux.

Des collections spéciales de documents graphiques et audiovisuels seront créées, faisant de la Cité un lieu de référence pour les images de l'architecture et de l'urbanisme.

#### LE CENTRE D'ARCHIVES

La Cité de l'architecture et du patrimoine poursuivra la politique engagée par l'Institut français d'architecture et le centre d'archives dans le cadre d'une convention signée avec la direction des archives de France. Les collections du centre d'archives seront élargies par une collecte systématique des fonds de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

#### LE CENTRE DES HAUTES ÉTUDES DE CHAILLOT (ORGANISME ASSOCIÉ)

Le Centre des hautes études de Chaillot, antérieurement dénommé Centre d'études supérieures d'histoire et de conservation des monuments anciens, plus connu sous le nom d'école de Chaillot, est associé à la Cité, conservant un statut autonome. Ce programme de formation des architectes aux

savoirs du patrimoine a été institué en 1999 en service à compétence nationale du ministère de la culture et de la communication.

#### LA DIRECTION ET LES SERVICES COMMUNS

Un principe de coopération fonde le mode de fonctionnement des entités de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Le principe proposé est donc d'instituer une direction unique, appuyée sur un secrétariat général. L'équipe de direction sera composée d'un président, d'un directeur et de deux chefs de service ou de départements ; le premier, conservateur du musée, le second, responsable de l'agence d'action architecturale ; elle comprendra également un service de la communication, des partenariats et des publics. Le secrétariat général assurera la production des manifestations, la régie des espaces et la gestion des réserves. Une équipe spécialisée unique opérera avec les pôles de compétences spécifiques en direction des milieux de l'architecture, du patrimoine et de la politique de la ville.

Les espaces communs : les



*La Cité de l'architecture et du patrimoine.  
 Le musée.  
 © Jacqueline Salmon*

galeries d'expositions temporaires. D'une superficie maximale d'environ 2 500 m<sup>2</sup>, elles seront découpées en volumes modulables ; une galerie d'actualité d'environ 1 000 m<sup>2</sup> ; un auditorium hérité de la cinémathèque française, où la Cité proposera des débats, des rencontres, des conférences et des projections.

## LES ORGANISMES HÉBERGÉS

À côté de ses composantes propres, la Cité de l'architecture et du patrimoine abritera plusieurs autres entités : la Fondation du patrimoine, l'Association des amis du musée des monuments français, et il est envisagé d'en faire un lieu d'accueil pour différentes associations. Par ailleurs, des services commerciaux à destination du public (dont une brasserie et une librairie) conforteront la place de la Cité.

## LES PUBLICS ATTENDUS

La fréquentation des grandes expositions organisées depuis l'ouverture du centre Georges Pompidou et, toutes proportions gardées, à Chaillot, montre que l'architecture peut susciter l'intérêt du grand public. L'extraordinaire succès du programme organisé en 1999 à Nancy autour de l'art nouveau, qui a rassemblé 700 000 visiteurs, a confirmé il y a peu la disponibilité des visiteurs à découvrir le champ de l'architecture à la fois dans les expositions et *in situ*. Chaillot doit jouer à la fois sur l'appétit de connaissance du public pour le patrimoine bâti, incluant bien entendu le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle, et sur son attente, latente mais bien réelle, quant à l'avenir de la ville et de l'habitation.

## LE CALENDRIER ET LE BUDGET

### Novembre 1999

- Notification du marché de maîtrise d'œuvre

### Printemps 2000

- Appel à candidature pour la muséographie de la galerie moderne et contemporaine
- DCE pavillon d'about

### Été 2000

Lancement des travaux du pavillon d'about DCE de l'ensemble de l'opération

### Printemps 2001

- Démarrage des travaux dans l'ensemble du bâtiment
- Regroupement des équipes de l'IFA, du MMF et de la préfiguration à Chaillot dans le pavillon d'about
- Ouverture d'espaces d'exposition et préfiguration de la bibliothèque dans le pavillon d'about
- Création de l'établissement.

### Début 2003

- Ouverture au public de la Cité de l'architecture et du patrimoine

L'enveloppe d'investissement est de 294 MF, dont 177,5 MF consacrés aux travaux de bâtiments sous maîtrise d'œuvre et 24 MF aux aménagements de la galerie d'architecture et des productions muséographiques des expositions permanentes.

### Maîtrise d'ouvrage :

direction de l'architecture et du patrimoine

### Maître d'ouvrage délégué :

établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels

### Maître d'œuvre :

Jean-François Bodin

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Catherine Trautmann  
a renouvelé et installé  
le 3 novembre le Conseil national  
de la recherche archéologique.

Ce conseil, présidé par la ministre de la culture et de la communication, a pour mission d'examiner et de proposer toute mesure relative à l'étude scientifique du patrimoine archéologique et à son inventaire ; à la publication et à la diffusion des résultats de la recherche ; à la protection, à la conservation et à la mise en valeur de ce patrimoine.

Il élabore la programmation de la recherche archéologique, propose la liste des sites archéologiques d'intérêt national, émet un avis préalable aux décisions d'autorisation de fouiller concernant ce type de sites, ainsi que pour les recherches archéologiques sous-marines et les recherches effectuées dans les départements d'outre-mer.

A la suite de son renouvellement, il sera particulièrement demandé au Conseil de faire connaître son avis sur les questions relatives à la réforme de l'archéologie préventive, d'examiner les suites à donner à un rapport récent sur la conservation du mobilier archéologique, d'évoquer les questions relatives aux publications scientifiques ou destinées à un plus large public.

Le Conseil regroupe 26 personnalités venues des services du ministère de la culture, des universités, du Centre national de la recherche scientifique, des services des collectivités territoriales ...

### Michel Gras

directeur de recherches au CNRS, spécialiste de l'archéologie des régions riveraines de la Méditerranée occidentale, a été nommé par la ministre vice-président de ce Conseil.



### INSTALLATION ARTISTIQUE

Un DiroAtlas pour fêter  
l'an 2000

Jusqu'au 27 janvier 2000 à Annecy

A la demande de la ville d'Annecy, Hervé Di Rosa et Patrick Bouchain ont conçu une installation composée d'une centaine de « pièces-sculptures ». C'est la vision d'un *diromonde*, peuplé de *diroshommes*, personnages multiethniques et multiculturels issus de l'imaginaire de l'artiste. Une centaine de personnages de 3 à 16 mètres de hauteur constituent ainsi la représentation d'un monde *dirosien* avec ses continents, ses cultures...

Toute la ville d'Annecy est associée à cette réalisation et en particulier les enfants : en classe ou sur l'internet, ils ont eux aussi construit des *diroshommes*. Par ailleurs, pour la nuit de l'an 2000, l'installation devient le cadre animé d'une série de manifestations.

Ce projet est mis en œuvre par Bonlieu Scène nationale d'Annecy. Il sera ensuite présenté à Chambéry, à Grenoble, puis à Blois.

Renseignements : 04.50.33.44.29.

Mél : dirosannecy@hotmail.com

### EXPOSITION

Le Maroc des origines

Jusqu'au 30 avril 2000, au musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon

Pour comprendre le Maroc d'aujourd'hui, cette exposition propose de plonger dans son histoire au travers d'œuvres issues des musées du Maroc et présentées à Lyon dans le cadre du *Temps du Maroc*. Au début de l'exposition, outils de pierre, céramiques et objets de parure en ivoire rappellent les étapes d'une occupation préhistorique.

L'exposition en vient ensuite au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. où l'influence de Carthage va être déterminante.

En 40 av. J.-C., le Maroc devient province romaine. Enfin, le début du VIII<sup>e</sup> siècle marque l'avènement de l'Islam.

Musée de la civilisation gallo-romaine, 17 rue Cléberg, 69005 Lyon.

Renseignements : 04.78.25.74.44

## Développement culturel LE FONDS D'AIDE AUX ÉCHANGES ARTISTIQUES POUR L'OUTRE-MER : LES PREMIERS PROJETS FINANCÉS

Une concertation engagée par la délégation au développement et à l'action territoriale avec les services culturels du secrétariat d'Etat à l'outre-mer a abouti le 31 mars dernier à la signature d'un protocole d'accord portant création d'un fonds d'aide aux échanges artistiques pour l'outre-mer. Premier bilan.

Le fonds d'aide aux échanges artistiques et culturels pour l'outre-mer est né d'une double préoccupation : celle de corriger les inégalités dues à la géographie ultramarine qui rend la circulation des œuvres et des artistes plus difficiles de et vers l'outre-mer que dans toute autre région de France métropolitaine et celle de mettre en valeur, par là même, des productions encore trop souvent marginalisées en facilitant les échanges et les confrontations indispensables à toute création artistique, à tout projet culturel. C'est d'ailleurs sans doute là toute la nouveauté et la pertinence de ce fonds qui veut reconnaître la spécificité culturelle des DOM et des TOM sans les isoler pour autant dans une logique par trop communautariste.

Au contraire, les objectifs du fonds d'aide financé à parité par le ministère de la culture et de la communication et par le secrétariat d'Etat aux territoires d'outre-mer (SEDETOM) à hauteur totale de 6 MF (3 MF pour chacun) consistent à favoriser la promotion d'une logique de différents dialogues : inter-DOM-TOM d'abord, ensuite des DOM et TOM vers leur région propre (Caraïbes, Amérique du Sud, Océan Indien, Pacifique Sud), tout en créant les conditions d'un meilleur dialogue culturel avec la Métropole. Au total plus de 30 projets ont été aidés cette année dans toutes les disciplines et pour chacune des régions concernées (voir encadré). Instruit par les DRAC et après un avis favorable de celles-ci, le dossier, en vue de l'obtention du fonds, est examiné en commission où siègent les représentants de SEDETOM, chacune des directions concernées par le projet transmis et, de façon permanente, pour le ministère de la culture et de la communication, la DDAT qui en assure le secrétariat.

Cette première année de fonctionnement fait clairement apparaître les capacités d'un tel mode d'intervention - dans une recherche qui dépasse le simple souhait de diffusion artistique, pour embrasser une authentique réflexion de développement culturel régional.

Renseignements : DDAT, Laurent Devèze, 01.40.15.78.80

### QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS FINANCÉS PAR LE FONDS POUR L'OUTRE-MER

>> Théâtre :  
création de *Se raconter* de Sophie Loucachewsky, réflexion sur l'apartheid débutée en Nouvelle-Calédonie et qui se poursuivra en Guyane et en Martinique avant d'être jouée à Lorient en 2000.

>> Arts plastiques :  
Yan Pei Ming a présenté au Panthéon 21 portraits d'enfants métis d'une école de Saint-Denis en région parisienne.  
>> Le festival des arts du pacifique se déroulera l'an prochain en Nouvelle-Calédonie.



# Première conférence franco-américaine des musées régionaux

## CRÉATION D'ÉCHANGES CULTURELS ET SCIENTIFIQUES

Placée sous la présidence d'honneur de Madame Jacques Chirac et de Monsieur Raymond Barre, maire de Lyon et ancien Premier ministre, la conférence était présidée et organisée conjointement par Madame Françoise Cachin, directeur des musées de France et Madame Elizabeth Rohatyn, épouse de l'ambassadeur des Etats-Unis en France, Felix G. Rohatyn, en collaboration avec le Docteur Rick Bretteil de Sara Lee corporation, responsable américain du programme des musées régionaux.

Une commission consultative composée des personnalités suivantes a participé également au projet : son excellence Felix G. Rohatyn, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, John Bryan, président du conseil d'administration et président directeur général de Sara Lee corporation, David Caméo, conseiller technique pour les musées auprès de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, Michel David-Weill, associé gérant de la banque Lazard frères, Alain Mérioux, président et directeur général de Bio-Mérioux et John Russel, historien d'art et journaliste au New-York Times.

### Le projet FARM

L'objectif du projet FARM (french and american regional museums) est de susciter des projets communs entre musées de régions américains et français, afin de créer, entre eux, de véritables échanges scientifiques et culturels, et de développer leur fréquentation en les faisant mieux connaître du public national et international.

Plusieurs domaines de collaboration possible ont, au cours de la conférence, fait l'objet de discussions fructueuses : les échanges d'œuvres et d'expositions, le multimédia en ligne et hors ligne, et la recherche de mécénats.

### LES 18 MUSÉES REPRÉSENTÉS À LYON

Neuf musées américains et neuf musées français étaient représentés à Lyon par leurs directeurs et conservateurs : le musée des beaux-arts de Bordeaux, le Cleveland Museum of Art, le Dallas Museum of Art, le musée de Grenoble, le musée des beaux-arts de Lille, le musée des beaux-arts de Lyon, le Minneapolis Institute of Arts, le musée Fabre de Montpellier, le Portland Art Museum, le musée des beaux-arts de Rennes, le Virginia Museum of Fine Arts (Richmond), le musée des beaux-arts de Rouen, le Saint Louis Art Museum, le Fine Arts Museum of San Francisco, les musées de Strasbourg, le musée des Augustins de Toulouse, le Sterling & Francine Clark Art Institute (Williamstown), la Yale University Art Gallery et le Yale Center for British Art and British Studies.

### ECHANGES D'ŒUVRES ET D'EXPOSITIONS

En matière d'échanges d'œuvres et d'expositions-dossiers, différents projets ont d'ores et déjà, été adoptés. Ainsi, en l'an 2000, collaboreront notamment, le musée des beaux-arts de Lyon et le Cleveland Museum of Art (présentation des chefs-d'œuvre du peintre espagnol Francisco de Zurbarán possédés par les deux établissements), le musée de Grenoble et la Yale University Art Gallery (présentation d'un ensemble d'œuvres représentatives de l'action de la « Société anonyme » de 1920 possédées par les deux établissements), le musée des beaux-arts de Lille, le Minneapolis Institute of Arts et le Sterling & Francine Clark Institute de Williamstown (réunion temporaire des panneaux conservés par les trois établissements d'un magnifique triptyque dû à un peintre flamand anonyme de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle)...

D'autres projets, plus ambitieux, sont prévus à partir de 2001 :

- du côté américain, est envisagée l'organisation - à partir des collections des musées de Dallas, Minneapolis, Portland et Saint-Louis - d'une grande exposition intitulée *Les Symboles sacrés : deux mille ans de l'art des Indiens d'Amérique du Nord*, qui pourrait être présentée à Bordeaux, Lille, Lyon et Rouen ;

- du côté français, est envisagée l'organisation - à partir des collections des musées de Grenoble, Lyon et Strasbourg, et à destination notamment du Cleveland Museum of Art - d'une grande exposition sur la peinture en France depuis 1945.

A plus lointaine échéance, enfin, est prévue la réalisation en commun par plusieurs musées français et américains d'une très importante exposition consacrée au paysage au XIX<sup>e</sup> siècle, en Amérique et en France.

### LE MULTIMÉDIA EN LIGNE ET HORS LIGNE

S'agissant des nouvelles technologies de l'information et de la communication, plusieurs axes de réflexion et d'action à court terme et à long terme ont été définis.

A court terme, il est apparu nécessaire de disposer d'une plateforme internet commune aux dix-huit musées, qui constituera un outil préalable indispensable à la mise en œuvre des projets d'expositions et de collaborations scientifiques envisagés.

Cette plate-forme - qui pourra être relayée dans chacun des établissements par des bornes interactives - permettra également aux écoles partenaires de musées français d'accéder aux ressources éducatives des musées américains et réciproquement.

A plus long terme, l'utilisation du multimédia permettra la création d'expositions virtuelles impossibles à réaliser physiquement en raison de l'impossibilité de déplacer certaines œuvres.

La mise en œuvre d'un rapprochement des programmes de numérisation et d'informatisation des collections des musées participants en facilitera grandement la diffusion auprès de tous les publics.

### UN PROJET LARGEMENT SOUTENU PAR LE MÉCÉNAT

Il sera fait appel - pour financer ce programme de collaborations tant en matière d'expositions que de nouvelles technologies - au concours d'entreprises françaises et américaines.

Mais, d'ores et déjà, le projet FARM bénéficie du soutien de la Foundation for French Museums présidée par Michel David-Weill, de Sara Lee Foundation et de The Felix and Elisabeth Rohatyn Foundation, qui ont contribué à l'organisation de la conférence de Lyon aux côtés de l'Ambassade des États-Unis, de la direction des musées de France et de la Ville de Lyon.

La prochaine conférence du FARM aura lieu à Saint-Louis (Missouri), à l'automne 2000.

### UN ACCORD FRANCE-CANADA

#### Coopération dans le domaine des musées

L'accord France-Canada dans le domaine des musées apporte, depuis 1990, une contribution financière à la réalisation des projets d'échanges dans le domaine de la muséologie. Les projets présentés - qui peuvent porter sur différents volets du champ muséal, à l'exception des échanges ou emprunts d'expositions entre les deux pays, régis par l'accord culturel de 1965 - doivent mettre à profit les compétences réciproques au bénéfice des institutions participantes. Lors de la réunion entre les parties françaises et canadiennes, qui s'est tenue récemment à Ottawa, il a été proposé de mettre l'accent,

pour la session 2000, sur l'accueil de jeunes professionnels des musées des deux pays.

#### Renseignements :

Pascal Hamon,  
Téléphone : 01.40.15.36.26  
ou Lucile Zizi,  
Téléphone : 01.40.15.35.83

#### Envoi des dossiers :

direction des musées de France  
6 rue des Pyramides  
75041 Paris cedex 01  
ou  
ICOM France  
6 rue des Pyramides  
75041 Paris cedex 01

### ARCHITECTURE, URBANISME ET CINÉMA

#### La forme d'une ville

Jusqu'au 18 mai

« Le cinématographe, écrit Thierry Paquot, rédacteur en chef de la revue *Urbanisme*, est contemporain de la métropole, la ville éparpillée dans laquelle nous allons devoir vivre trouve dans la vidéo, ses rythmes, ses discontinuités, ses reprises, ses collages et aussi, espérons-le, ses formes d'urbanité. La ville et l'urbain, qui tend à la submerger, nourrissent l'imaginaire des cinéastes, de la même façon que le cinéma influence les architectes, comme si leurs destins, à un moment donné, s'entremêlaient ».

*La forme d'une ville* est un rendez-vous mensuel avec la ville, l'architecture et le cinéma. Chaque séance est composée en deux temps : un invité commente un montage d'images qu'il a choisies ; puis un film est projeté, il est suivi d'un débat avec l'invité. Les prochains rendez-vous : le 16 décembre est consacré aux signes, le 20 janvier étudiera la lenteur...

Forum des images  
porte Saint-Eustache  
forum des halles  
75001 Paris

Rencontres animées par T. Paquot, en partenariat avec le ministère de la culture et de la communication (DAPA) et France-Culture.  
Renseignements : 01.44.76.62.00

### PUBLICATION

#### Architectures du canton de Villers-Bocage

Le coffret *Architectures du canton de Villers-Bocage* regroupe deux ouvrages des *Itinéraires du patrimoine* consacrés à ce canton qui offre tous les types de château, depuis le style Régence de Bertangles jusqu'au néo-classicisme de Saint-Gratien, et dont l'habitat rural date pour l'essentiel du XIX<sup>e</sup> siècle :

*Patrimoine religieux du canton de Villers-Bocage* et *Châteaux et fermes du canton de Villers-Bocage*.

Prix du coffret : 50 F.

Ouvrages disponibles en librairie ou par correspondance au service régional de l'inventaire de Picardie, DRAC Picardie  
80044 Amiens cedex  
Téléphone : 03.22.97.33.73





## ERRATA

**Lettre 54 du 29 sept. 1999**  
Page 10

92 monuments nationaux et sites gérés par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites percevoient un droit d'entrée, et non 42 comme indiqué dans la *Lettre*.

**Lettre 55 du 13 oct. 1999**

L'exposition *Hommage à Bernard Anthonioz* est organisée par les commissaires Germain Viatte et Jean-Pierre Poggi. Elle est prolongée jusqu'au 23 janvier 2000.



Hommage à Bernard Anthonioz.  
Hans Hartung. *Terre de Sienne*. 1964.  
Tapisserie.  
© Collection du mobilier national

### MÉMOIRE ET PROJET POUR L'ARCHITECTURE

Rencontre

14 décembre 1999 à Nantes

La direction de l'architecture et du patrimoine, en concertation avec les directions régionales des affaires culturelles des Pays-de-la-Loire, Bretagne et Centre, propose à l'ensemble des professionnels de l'architecture, conservateurs et créateurs une première rencontre sur le thème *Mémoire et projet*.

Dans la salle du Conservatoire national de région, des praticiens de l'architecture, des historiens et des élus locaux s'interrogeront, à la suite du groupe de travail présidé par Joseph Belmont, sur les conditions de l'enrichissement réciproque des démarches de conservation et de création, qui souvent s'ignorent quand elles ne s'opposent pas. L'enjeu de cette réflexion c'est la réconciliation de

la mémoire et du projet. D'autres rencontres seront organisées dans le courant de l'année 2000.

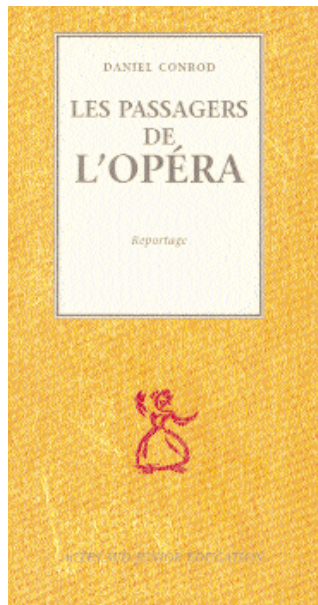
Renseignements :  
Anne-Marie Cousin, 01.40.15.82.92.  
ou ADCEP, 01.40.03.94.70.

### « DIX MOIS D'ÉCOLE À L'OPÉRA » LE LIVRE

On se souvient de l'opération *Dix mois d'école à l'Opéra*, on se souvient de la découverte, par des jeunes élèves issus des ZEP de la région parisienne, du monde fabuleux de l'Opéra, ses fastes bien sûr, mais aussi tout le travail, moins connu, qui se fait en coulisse. L'ouvrage de Daniel Conrod, *Les passagers de l'Opéra*, retrace, à la manière d'un reportage et avec une plume allègre, toute l'évolution de l'opération : de sa genèse à ses résultats.

Un plaidoyer pour les programmes pédagogiques.

Daniel Conrod  
*Les passagers de l'Opéra*  
Actes Sud éditeur, 49 F

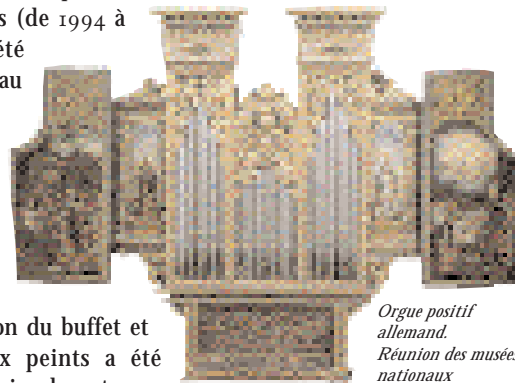


## Musées RESTAURATION D'UN ORGUE RENAISSANCE AU CHÂTEAU D'ÉCOUEN

Un magnifique orgue positif allemand de l'époque Renaissance appartenant aux collections du musée national de la Renaissance vient de faire l'objet d'une restauration complète.

L'opération - qui a duré cinq ans (de 1994 à 1999) - a été menée grâce au financement conjoint de la direction des musées de France et de la direction de la musique.

La restauration du buffet et des panneaux peints a été confiée au service de restauration des musées de France et la restauration de la partie instrumentale, à Jean-François Munro, facteur d'orgue spécialisé dans les orgues historiques. L'instrument, ayant retrouvé tout son éclat esthétique et sonore, a été inauguré, les 2 et 3 octobre 1999, par deux concerts donnés par l'organiste-claveciniste Etienne Baillot. Présenté dans l'ancienne sacristie de la chapelle, il est visible les jours d'ouverture du musée... en attendant de prochains concerts.



Orgue positif allemand.  
Réunion des musées nationaux

### Deux questions à Hervé Oursel

Directeur du musée national de la Renaissance

**Lettre d'information :** En quoi cet orgue est-il un instrument exceptionnel ?

**Hervé Oursel :** Il reste extrêmement peu d'instruments de cette époque et il en reste encore moins d'aussi beau que celui-ci, avec ses volets peints présentant d'admirables scènes religieuses et son buffet en bois richement sculpté et orné d'arabesques en bois doré. L'instrument, fabriqué au XVI<sup>e</sup> siècle, provient d'une région située au nord de l'Italie, à la frontière de l'Autriche et de l'Allemagne, vraisemblablement du Val Canonica. C'est une pièce, à tous points de vue, exceptionnelle...

**L I :** Comment la restauration s'est-elle passée ?

**H O :** Le travail a été très complexe, il a été aussi exemplaire par son sérieux scientifique et par la qualité de la collaboration qui s'est établie entre les différents restaurateurs. Sur le plan esthétique, la plus grosse partie du travail a consisté à remettre en état les panneaux peints polychromes - ils ont désormais retrouvé toute leur fraîcheur - et les éléments de bois sculpté et doré du buffet. Sur le plan sonore, il s'est agi de restituer son intégrité à un instrument qui, au fil du temps, avait subi plusieurs modifications et de se rapprocher au plus près possible des sonorités d'origine.

Musée national de la Renaissance, château d'Écouen, 95440 Écouen  
Téléphone : 01.34.38.38.50

# Multimédia

## UN CÉDÉROM FAIT REVIVRE LE PARIS MÉDIÉVAL



*Paris 1313, le disparu de Notre-Dame* est un jeu qui demande beaucoup d'habileté et d'ingéniosité pour déjouer les pièges et résoudre les énigmes... Mais c'est aussi une étonnante promenade dans un Paris aujourd'hui disparu : le Paris médiéval.

Alors que la fête bat son plein sur le parvis de la cathédrale de Notre-Dame, Adam, un jeune inventeur, disparaît mystérieusement. Son frère Jacques, la comédienne Rosemonde et le jeune écuyer Pierre de Cinq-Ormes se mettent tous trois en quête de la vérité. Qui a fait disparaître Adam ? Pourquoi ? Et aussi et peut-être surtout : à quelle invention secrète le jeune homme travaillait-il ? Dans le Paris de l'an de grâce 1313, le drame se noue... Un drame que nous invite à partager - très activement et tout en s'instruisant - le cédérom *Paris 1313, le disparu de Notre-Dame*.

L'intrigue, conçue par François Nédélec, est captivante... et ponctuée d'énigmes

de réflexion et d'action. Le joueur, pour les résoudre, dispose de précieux atouts : les informations qui lui sont délivrées sous la forme de fiches historiques riches et précises, rédigées par le service de documentation du musée du Moyen Age. Il suffit de cliquer sur l'icône « Pour en savoir plus »... pour y accéder.

Autre attrait du cédérom et non des moindres : le Paris de Philippe le Bel, reconstitué fidèlement grâce à l'expertise de Pierre-Yves Le Pogam, conservateur au musée national du Moyen Age... On peut ainsi découvrir le palais du roi aujourd'hui disparu, les rues tortueuses de l'île de la Cité et la façade de Notre-Dame telle qu'elle était à l'époque rouge, bleue, jaune... bref, polychrome !

*Paris 1313 le disparu de Notre-Dame*  
coédité et coproduit par :  
Index, Réunion des musées nationaux,  
Canal Multimédia et France Télécom  
Multimédia. Réalisation Dramaera.  
Support : PC/Mac.

### Trois questions à Pierre-Yves Le Pogam

Conservateur au musée national  
du Moyen Age - Thermes de Cluny

**Lettre d'information :** Existe-t-il des plans du Paris de cette époque et notamment du quartier où l'action se déroule ?

**Pierre-Yves Le Pogam :** Non, il n'existe pas de plan de Paris avant le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et le « plan de Bâle » est le premier à donner une idée de la topographie parisienne de l'époque. Mais on dispose, en revanche, du parcellaire des actes de vente et l'on connaît le nom des rues. On sait, par exemple que, face à Notre-Dame, le parvis était beaucoup plus étroit qu'aujourd'hui et que la rue Neuve Notre-Dame, qui allait jusqu'au Palais du Roi, faisait quelque six mètres de large. C'était en quelque sorte les Champs-Élysées de l'époque, traversant un labyrinthe de rues sinueuses...

**L I :** Comment avez-vous reconstitué les décors ? Et comment vous y êtes-vous pris pour déterminer le physique des personnages historiques ?

**P-Y Le P :** Le début du XIV<sup>e</sup> siècle est une période « pré-réaliste ». Elle précède d'un siècle les précieuses représentations des Très riches heures du duc de Berry... Nous avons donc dû imaginer les véritables décors à partir des manuscrits de l'époque ou à partir de représentations plus tardives que nous avons simplifiées ou modifiées en fonction des témoignages écrits dont nous disposions.

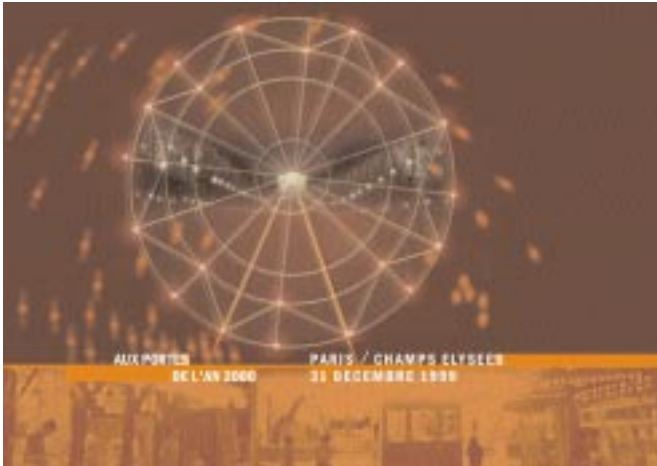
Nous n'avions pas non plus de représentation fidèle des personnages historiques du jeu, comme Guillaume de Nogaret, ni de portrait de Philippe le Bel, même si, d'après certains historiens, on ne peut écarter l'hypothèse d'une ressemblance physique du personnage avec son gisant de la basilique de Saint-Denis. Il a donc fallu, là encore, imaginer, en s'appuyant sur des témoignages écrits.

**L I :** Le cédérom propose pour la première fois la reconstitution de la façade de la cathédrale de Notre-Dame de Paris telle qu'elle était à l'époque. Comment avez-vous procédé ?

**P-Y Le P :** Nous nous sommes inspirés des découvertes effectuées sur d'autres cathédrales et églises, romanes et surtout gothiques, comme celles de Poitiers, Amiens et Lausanne. Et puis nous avons bénéficié de l'amicale complicité de l'architecte en chef des monuments historiques et des restaurateurs qui travaillent actuellement sur la façade de Notre-Dame et qui ont fait de nombreuses découvertes confirmant et complétant les connaissances que nous avions déjà de cette polychromie. Les images que nous montrons, cela dit, ne sont pas une reconstitution, mais un simple reflet d'une réalité que les chercheurs continuent à étudier.

# UN MASTÈRE MULTIMÉDIA À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

## « Une réflexion concrète sur l'écriture interactive »



La roue est une création d'Agnès Renié et de Corinne Langeron, toutes deux diplômées du mastère multimédia et webmasters à la Mission 2000 en France.  
Adresse du site : <http://www.2000enfrance.com>

Agnès Renié est l'un des lauréats de la dernière promotion du mastère multimédia-hypermédia. Elle est actuellement webmestre à la mission 2000 en France.

**Lettre d'information :** Pouvez-vous expliquer en quoi consiste le mastère multimédia hypermédia de l'École nationale supérieure des beaux-arts ?

**Agnès Renié :** Ce mastère est la seule formation généraliste de 12 mois, proposée actuellement, qui offre une approche complète des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un projet multimédia hors ligne et en ligne. Le mastère comporte un important volet de réflexion sur le contenu multimédia et plus particulièrement sur l'écriture interactive. Cette réflexion est doublée d'un enseignement pointu sur les nouvelles techno-

logies et l'ensemble des outils de création multimédia.

**LI :** Cette polyvalence compenserait ainsi le manque de contenu qui est aujourd'hui flagrant sur l'internet ?

**AR :** Tout à fait. Le mastère nous amène à réfléchir sur l'utilisation de ce médium particulier qu'est internet : il ne s'agit pas de lire du texte au kilomètre. Comment utiliser intelligemment cet espace interactif ? La réponse à cette question ne passe pas seulement par la technique, même si elle est une clé d'entrée.

**LI :** Est-ce à dire que le mastère ne comprend pas de dimension purement technique ?

**AR :** Elle existe, à travers les ateliers et les travaux d'application auxquels nous participons durant l'année, ainsi que par le biais de cours de programmation. Mais elle est également

complétée par une réflexion de fond sur les systèmes d'information et les contenus interactifs qu'il faut valoriser par un apprentissage graphique et artistique. Cette double formation est l'intérêt majeur du mastère, qui associe l'École nationale supérieure des beaux-arts à l'École nationale supérieure des télécommunications.

**LI :** Concrètement, quels sont les débouchés du mastère ?

**AR :** Ils se partagent en deux volets : d'une part une formation de chef de projet maîtrisant la gestion d'un budget, d'équipes, d'échéances, et d'autre part une formation plus artistique de concepteur multimédia, ou de scénariste. Les étudiants de la promotion précédente sont ainsi devenus chef de projets chez Himalaya, directeur de création chez Grey Interactive, scénariste chez Cryo ou encore webmestre à la mission pour l'an 2000 !

**LI :** Quels étaient les profils des étudiants sélectionnés ?

**AR :** Leurs horizons étaient très variés : ils venaient tout aussi bien de la danse, des beaux-arts, d'écoles d'ingénieurs que de cursus littéraires. La plupart d'entre eux possédaient déjà une expérience professionnelle. Les étudiants de ma promotion avaient ainsi entre 22 et 40 ans. Je dirai que le mastère a permis à chacun d'ajouter à un savoir-faire, à un trajet personnel, l'outil et la réflexion multimédia. Seule une formation généraliste aussi diversifiée pouvait y parvenir.

### LES CINQ ANS DU MASTÈRE À L'ENSBA

En réponse à la révolution multimédia et hypermédia, ainsi qu'aux demandes des secteurs professionnels, éducatifs et culturels, l'Ensba propose depuis cinq ans, en association avec l'École nationale supérieure des télécommunications et des partenaires industriels et institutionnels (la Fondation Hewlett Packard, Grolier Interactive, la Réunion des musées nationaux, l'Institut national des Télécommunications) une formation de niveau mastère, préparant au métier d'auteur-réalisateur de productions multimédia. Cette formation théorique et pratique s'adresse à des diplômés de niveau Bac +5, provenant de toutes disciplines, et possédant une vaste culture générale. Profondément inscrite dans le marché du travail, elle connaît une notoriété croissante.

#### Formation longue

(sur concours, Bac +5)

Coût de l'inscription : 50 000 F.

Frais de candidature : 300 F.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 avril 2000.

#### Formation courte sur 13 semaines

(6 mars-9 juin 2000)

destinée à un public déjà familiarisé au multimédia.

Coût de l'inscription : 50 000 F.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 janvier 2000.

#### Renseignements :

Ensba, Claude Kalifa

14 rue Bonaparte

75006 Paris.

Tel : 01.47.03.52.94

Mél : [mhm@ensba.fr](mailto:mhm@ensba.fr)